



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

### **RUE AMPERE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux sont entrepris rue Ampère par la société CAPOCCI – 33/39 boulevard Robert Schuman – 93190 Livry Gargan, agissant pour le compte de la SADEV 94 – 31 rue Anatole France – 94306 Vincennes Cedex (démolition),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Ampère au droit des n°s 15/17/21** à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2022 à 7 heures** jusqu'au **30 septembre 2022 à 19 heures** :

- **Neutralisation de la circulation piétonne** : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Neutralisation des places de stationnement** pour l'installation d'une emprise de chantier,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier.**

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société CAPOCCI – 33/39 boulevard Robert Schuman – 93190 Livry Gargan.

FAIT EN MAIRIE, LE 31 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueur  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR [ivry94.fr](http://ivry94.fr)  
LE 01 SEP. 2022

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon